



CIRCULAIRE N° 2679 DU 20/04/2009

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	FORMER À LA PROBLÉMATIQUE DE L'IMMIGRATION – APPEL À PROJETS INTERDISCIPLINAIRES		
DESTINATAIRE	Direction	Fondamental et secondaire	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	2009-2010		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Christelle Ladavid (02 690 83 59, christelle.ladavid@cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVoyer	OUI		
DATE LIMITE D'ENVOI	23 octobre 2009		
NOMBRE DE PAGES	4 pages et 1 annexe		
MOTS-CLÉS	Appel à projets – Immigration – Histoire – Géographie – Projet interdisciplinaire - Ouverture aux cultures		

- À Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécial subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécial organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

Madame, Monsieur,

Pour la deuxième année consécutive, je vous invite à prendre connaissance de l'**appel à projets interdisciplinaires** suivant **visant à former à la problématique de l'immigration**.

1. Cadre

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du *Programme d'action gouvernemental pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, de l'interculturalité et de l'inclusion sociale* adopté par le Gouvernement de la Communauté française en février 2005.

Sa mise en place poursuit principalement **trois objectifs** :

- Lutter contre le racisme et la xénophobie ;
- Éduquer à la citoyenneté ;
- Favoriser le « mieux vivre ensemble ».

L'action visera à réaliser un **projet interdisciplinaire** de classe ou d'école qui permette aux élèves engagés dans celui-ci de comprendre les éléments des contextes historique, géopolitique et économique des phénomènes migratoires que la Belgique a connus au 20^{ème} siècle.

Chaque projet mènera soit :

- à une action concrète de sensibilisation ;
- à une campagne d'information sur un thème lié à la problématique de l'immigration ;
- à une action phare dans des médias ;
- à une autre action de communication.

Le projet aura toujours une **finalité de communication vers autrui** (les autres classes de l'école, des écoles voisines, les parents des élèves de l'école, les habitants du quartier, etc.).

Les recherches devront **au minimum associer le cours d'histoire ou de géographie** (étude du milieu, éveil) en collaboration éventuelle avec d'autres cours de sciences sociales ou humaines.

Vingt projets seront pris en considération dans ce cadre. Les projets sélectionnés auront accès à un budget de **soutien d'un montant de 500 €** chacun pendant une année scolaire.

Chaque établissement sélectionné devra introduire un **rapport d'activités** relatif au projet à l'issue de l'année scolaire 2009-2010.

2. Qui peut introduire un projet ?

Cet appel à projets est ouvert aux établissements scolaires de la Communauté française, tous niveaux et réseaux confondus.

Les projets doivent être introduits et signés par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire prévu à cet effet.

3. Les critères de sélection

Parmi les projets qui seront déposés, un budget de soutien sera octroyé aux projets qui répondent au mieux aux critères repris ci-dessous. Ceux-ci seront axés tant sur le **processus** que sur le **résultat**.

- **Objectif : Lutter contre le racisme et la xénophobie**
 - Compréhension des enjeux de la problématique de l'immigration
 - Modification des représentations des élèves et du public visé
 - Intégration dans les rapports sociaux, dans les regards sur autrui, dans les jugements du citoyen

- **Objectif : Favoriser la connaissance mutuelle - Sensibiliser et informer les citoyens**
 - Campagne de promotion de la citoyenneté et du vivre ensemble (jeunes)
 - *Contenu*
 - *Public visé*
 - *Modes de communication*
 - Modifications des représentations des élèves et du public visé

- **Objectif : Réaliser un projet collaboratif et interdisciplinaire de classe ou d'école intégrant la problématique de l'immigration**
 - Qualité du projet réalisé : démarche mise en œuvre et collaboration
 - Qualité des apprentissages réalisés
 - Qualité de l'action menée : nombre de personnes touchées par l'action et intérêt du public (questionnaire d'évaluation)

- **Élaboration et pertinence du projet**
 - Collaboration et concertation entre enseignants associés au projet
 - Formations éventuelles des enseignants porteurs du projet
 - Participation éventuelle de partenaires extérieurs
 - Liaison au Projet d'établissement et aux objectifs du Décret « Missions »
 - Sens par rapport au contexte spécifique ou local
 - Articulation aux compétences de base (socles de compétences – programme)

Les dépenses en personnel et de mobilier (en ce compris informatique) ne pourront être prises en compte.

Chaque établissement est libre de présenter plusieurs projets.

4. Procédure de sélection

Un jury sera mis en place et présidé par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Il sera composé de :

- La chargée de mission pour l'Éducation interculturelle (DGEO) ;
- Un représentant de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- Un Inspecteur de l'Enseignement primaire de la Communauté française ;
- Un Inspecteur de l'Enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Un représentant du Centre Bruxellois d'Action Interculturel (CBAI) ;
- Un représentant du CGé, ChanGements pour l'égalité.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

1° Le jury recevra les **candidatures au plus tard le vendredi 23 octobre 2009**, le cachet de la poste faisant foi.

2° Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères tels que définis dans la présente circulaire.

3° Le jury communiquera les **résultats de la sélection** à partir du lundi 23 novembre 2009.

4° Le projet devra être mis en œuvre de janvier 2010 à juin 2010.

5° Un portefeuille de lecture sera suggéré.

6° Afin d'assurer un suivi optimal des projets, les lauréats pourront bénéficier d'un **accompagnement par les conseillers pédagogiques** dans le cadre de leurs missions (accompagner des groupes d'enseignants qui construisent collectivement des démarches pédagogiques). Les lauréats qui le désirent seront invités à contacter le Service / la Cellule de conseil et de soutien pédagogique de leur réseau.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale

Lise-Anne HANSE



APPEL À PROJETS :
**« FORMER À LA PROBLÉMATIQUE DE L'IMMIGRATION
À TRAVERS LES COURS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE »**

Formulaire de candidature

Date limite : 23 octobre 2009

À l'attention de Christelle LADAVID
Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

① En remplissant le présent formulaire, veillez à être lisible et à compléter uniquement les espaces prévus à cet effet. Si nécessaire, vous pouvez joindre des annexes.

Titre du projet: _____

Porteur du projet

Établissement scolaire : _____
Nom et prénom du chef d'établissement : _____
Niveau : Fondamental ordinaire – Fondamental spécialisé – Secondaire ordinaire – Secondaire spécialisé
Réseau : CF – OS – LSC – LSNC
Adresse : _____
Code postal : _____ **Localité :** _____
Tél. : _____ **Fax :** _____
Courriel : _____
Population scolaire : _____
Nom et prénom d'une personne de contact + courriel : _____

Descriptif de l'évaluation de votre projet :

3. Quelles sont les classes (+ nombre d'élèves) et les matières concernées par votre projet ?

4. Quels sont les résultats attendus ?

5. Décrivez précisément les dépenses financières que votre projet implique :

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
4.	€
5.	€
TOTAL (soutien de maximum 500 €)	€

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 500 €, précisez le coût total : _____

6. Le projet se fait-il en partenariat avec d'autres associations, organisations, ...
Si oui, lesquelles (indiquez le rôle de chacun)?
Ce projet bénéficie-t-il déjà de subventions ?

7. Une copie de votre projet d'établissement doit être annexée à ce formulaire.

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :